

# Gouvernante

RNCP992 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                  |
| Sigle                   | BP — Brevet professionnel |
| Code(s) NSF             | 334                       |
| Formacode(s)            | 42797                     |
| Code(s) ROME            | G1503                     |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit   |
| Date d'échéance         | 31/08/2023                |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

La titulaire de ce BP est responsable de la mise en état quotidienne de l'ensemble des chambres et des parties communes d'un établissement. Elle gère une équipe, répartit les tâches entre les femmes de chambres et les lingères et cordonne et dirige le travail de cette équipe.

Elle gère le matériel et les produits en déterminant les besoins, et en réapprovisionnant.

Elle anime son équipe en accueillant, formant, évaluant le personnel.

Elle assure le suivi du client à l'étage, et contrôle la propreté, l'hygiène et le respect des normes.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

La titulaire de ce BP est responsable de la mise en état quotidienne de l'ensemble des chambres et des parties communes d'un établissement. Elle gère une équipe, répartit les tâches entre les femmes de chambres et les lingères et cordonne et dirige le travail de cette équipe.

Elle gère le matériel et les produits en déterminant les besoins, et en réapprovisionnant.

Elle anime son équipe en accueillant, formant, évaluant le personnel.

Elle assure le suivi du client à l'étage, et contrôle la propreté, l'hygiène et le respect des normes.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Hôtels, résidences hôtelières, et centres d'hébergement para-hôtelières.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Gouvernante

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.                                                                                                                                                              |
| Facteurs principaux                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale                                                                                                                                                                                       |
| Salaire médian (mensuel)            | 1 890 €                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Familles professionnelles (FAP)     | S2X60 — Employés de l'hôtellerie · tension 4/5 (Élevée)<br>S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée)<br>S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 58 150                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Jugés difficiles à recruter         | 44 %                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Emplois saisonniers                 | 68 %                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Familles professionnelles (FAP)     | S2X60 — Employés de l'hôtellerie<br>S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs<br>S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration                                                                       |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE  
idem

### COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                                                                               |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Prise en charge usuelle | 9 214 €                                                                       |
| Selon la branche        | 7 245 € – 10 350 €                                                            |
| Prise en charge         | Branches concernées                                                           |
| 9 214 €                 | Valeur par défaut · 209 branches                                              |
| 10 350 €                | CPNE Casinos, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC) |
| 8 911 €                 | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat             |

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 31/08/2023 |
|-------------------------------------|------------|

---

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date de dernière délivrance possible | 31/08/2023 |
|--------------------------------------|------------|

---

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37493

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/992/>